RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 01444
Numéro SIREN : 401 633 029
Nom ou dénomination : BLOIS DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2019 sous le numéro de dépôt 30257

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

BLOIS DIFFUSION
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

V/REF :
N/REF : 1999 B 1444 / 2019-A-30257

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 25/09/2019, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 21/06/2017
- Reconstitution des capitaux propres

Concernant la société

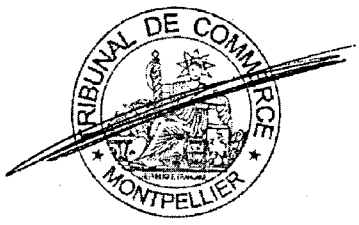
BLOIS DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-30257 le 25/09/2019

R.C.S. MONTPELLIER 401 633 029 (1999 B 1444)

Fait à MONTPELLIER le 25/09/2019,

LE GREFFIER



BLOIS DIFFUSION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 42 000 euros
Siège social : Castelnau 2000 – 155 Avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Montpellier B. 401.633.029

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 JUIN 2017

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 26 779 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 779 euros

Affectation proposée :

Compte « Report à nouveau »	24 979 euros
Réserve légale	1 799 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

De plus, l'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social et qu'en conséquence il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

